

ОТВОРЕНИ ТЕЛЕГРАМ



АМБАСАДА РЕПУБЛИКЕ СРБИЈЕ
AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE SERBIE

5, rue Léonard de Vinci
75116 Paris
FRANCE
Tel : +33 1 40 72 24 24
Fax : +33 1 40 72 24 23
E-mail: ambassadeparis@sv.mfa.gov.rs

Број: 260-12/2010

Датум: 13.08.2010.

Шаље: Конзуларно одељење

Прима: МСП РС – Одељење за путне исправе и прелете

Хитност: ВРЛО ХИТНО

Број страница: 13

Предмет: достава нових образаца за тражење дозволе за прелет

Француско Министарство иностраних и европских послова обавестило нас је о новој процедурни за подношење захтева за прелет над територијом ове државе и доставило нове образце захтева. Француска страна наглашава да захтези морају бити како у потпуности и правилно попуњени, тако и достављени у предвиђеним роковима (у зависности од врсте прелета), да би били узети у разматрање.

Указујемо овом приликом да се приложени Анекс I односи на дозволе за прелете који нису покривени годишњом дипломатском дозволом, а Анекс II на најаву прелета за које постоји годишња дипломатски дозвола.

Уз молбу да у захтевима које нам будете достављали у наредном периоду подаци буду наведени сагласно тражењу француске стране како би се избегло суштину одбијање пријема захтева за одобрење прелета или нотификација прелета од стране надлежне службе из процедуралних разлога, у прилогу достављамо поменути попу са пратећим анексима. (Б.Б.)

Прилог: кар у тексту

ПО АМБАСАДОРА

Миљана Радчевић, први саветник

MINISTERE
DES
AFFAIRES ETRANGERES
ET
EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE
DES AFFAIRES POLITIQUES ET DE SECURITE

DIRECTION DE LA COOPERATION DE SECURITE
ET DE DEFENSE

BUREAU DES SURVOLS ET DES ESCALES NAVALES

REPUBLIQUE FRANCAISE

Paris, le 28 juillet 2010

N° 1535 / DCSD/SEN

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes présente ses compliments à l'Ambassade de la République de Serbie en France et a l'honneur de lui communiquer, ci-joint, les instructions réactualisées relatives aux demandes d'autorisations diplomatiques de survol du territoire français, avec ou sans atterrissage, en faveur des aéronefs d'Etat étrangers, ou des aéronefs affrétés par des Etats pour effectuer des missions gouvernementales.

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes attire l'attention de l'Ambassade de la République de Serbie sur la nécessité de respecter rigoureusement ces instructions, en particulier en renseignant systématiquement et intégralement les formulaires réglementaires dont un spécimen est joint en annexe.

La présente note verbale annule et remplace la note verbale n° 1562/DCSD/SEN du 7 juillet 2009.

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade de la République de Serbie en France l'assurance de sa haute considération.

Ambassade de la République de Serbie

5 rue Léonard de Vinci
75 116 Paris

SURVOL DU TERRITOIRE FRANÇAIS

INSTRUCTIONS AUX AMBASSADES ÉTRANGÈRES

(Mise à jour le 28 juillet 2010)

SOMMAIRE

- I. PROCÉDURES RELATIVES AUX DEMANDES D'AUTORISATION DIPLOMATIQUE OCCASIONNELLE DE SURVOL DU TERRITOIRE FRANÇAIS PAR DES AÉRONEFS D'ÉTAT ÉTRANGERS.
- II. PROCÉDURES RELATIVES À LA NOTIFICATION DES VOLS D'ÉTAT ÉTRANGERS COUVERTS PAR DES AUTORISATIONS DIPLOMATIQUES PERMANENTES DE SURVOL DU TERRITOIRE FRANÇAIS.

ANNEXES

- ANNEXE I : Demande d'autorisation diplomatique occasionnelle de survol du territoire français
- ANNEXE II : Notification d'un vol couvert par une autorisation diplomatique permanente de survol du territoire français

Délai minimal exigé pour le dépôt des demandesVois ordinaires

- pour le territoire métropolitain et les territoires d'outre-mer: **3 jours**

Vois assurant le transport de munitions et d'explosifs (fret sensible)

- pour le territoire métropolitain et les territoires d'outre-mer **10 jours**

Vois concernant une évacuation sanitaire-EVASAN

2 jours (de préférence et/ou délai ramené à 12 heures en cas d'urgence justifiée)

Points particuliers• Transport de personnalités

L'identité, les fonctions ou le titre des personnalités transportées doivent être précisés dans la demande.

• Transport d'armement et de fret dangereux

La liste complète de la cargaison doit être communiquée en indiquant le numéro « ONU » correspondant à chaque type de fret dangereux transporté.

• Evacuation sanitaire

L'identité du malade, ainsi que les références de l'hôpital ou du centre hospitalier doivent être précisés.

• Aéroport de déroutement

Signalé: il n'est pas délivré d'autorisation spécifique pour une demande de déroutement éventuel sur un aéroport français. Dans le cas d'une obligation pour un aéronef de se dérouter sur un aérodrome, le déroutement sera automatiquement accordé par le contrôle aérien.

Numéro d'autorisation

• Le numéro de l'autorisation diplomatique de survol est transmis aux ambassades par télécopie. Ce numéro **devra impérativement être inscrit dans la case n° 18 du plan de vol**.

• L'autorisation reste, sauf situation particulière et exceptionnelle, valable pour une durée de 72 heures à compter de la date du vol initialement programmée. En revanche, les vols dont la date aura dû être avancée, devront faire l'objet d'une nouvelle demande rectificative à transmettre au Bureau des Survols et des Escales Navales. Un nouveau numéro d'autorisation sera le cas échéant attribué (par l'Etat-Major de l'Air).

• Toute annulation d'un vol ayant fait l'objet d'une demande occasionnelle d'autorisation diplomatique (ou d'une notification) lorsque la mission est couverte par une autorisation permanente, doit être signifiée au Ministère des Affaires étrangères et européennes par note verbale.

**II. PROCEDURES RELATIVES A LA NOTIFICATION DES VOLS D'ETAT
ETRANGERS COUVERTS PAR DES AUTORISATIONS DIPLOMATIQUES
PERMANENTES DE SURVOL DU TERRITOIRE FRANCAIS.**

Pour toute mission couverte par une autorisation diplomatique permanente de survol du territoire français, **une notification du vol** sera adressée par télécopie, **au moins 24 heures avant la date de la mission**, au Ministère des Affaires étrangères et européennes - Bureau des Survois et des Escales Navales (cf. annexe II) pendant les jours et heures ouvrables, ou au **diplomate de permanence en cas d'urgence justifiée en dehors des jours et heures ouvrables.**

S'agissant d'un transport de matériel non sensible dans le cadre d'une autorisation permanente, il sera explicitement mentionné « matériel non sensible ».

L'autorisation permanente et le numéro correspondant étant, par définition, octroyés pour l'année civile en cours, le Ministère des Affaires étrangères et européennes - Bureau des Survois et des Escales Navales - prendra note de ce vol (avec ou sans atterrissage). Il précise qu'aucun nouveau numéro d'autorisation, ni aucune confirmation écrite, ne sera adressé à l'Ambassade.

ANNEXE I :**DEMANDE D'AUTORISATION DIPLOMATIQUE OCCASIONNELLE DE SURVOL DU
TERRITOIRE FRANÇAIS
(avec ou sans escale)**

Overflight Diplomatic clearance request

AMBASSADE :**Date :**

Nom du responsable du dossier :
 Numéro de téléphone :
 Numéro de télécopie :
 Référence de votre demande :
 (Ne jamais indiquer le numéro d'autorisation à l'avance)

Type de l'appareil :

Type of aircraft

Immatriculation :

Registration

Indicatif d'appel radiophonique :

Radio call-sign

Nom et grade du commandant de bord et/ou de son remplaçant éventuel :

Name of aircraft Captain

Nombre de membres d'équipage :

Number of crew

Objet de la mission :

Purpose of Flight

Étapes de la mission :

Flight stages

Aérodromes :

Airports

of departure	de départ initial :
of destination	de destination finale :
stopover(s)	d'escale(s) en France :
diversion	diversion et détournements éventuels :

Date(s) de la mission ou des différentes rotations :

Flights date

Indiquer si l'aéronef est équipé de capteurs de reconnaissance aérienne : OUI NON
Specify if the aircraft is equipped with Optical sensors or electronic cameras for air reconnaissance
Si oui, précisez:

Nom, titre ou fonctions de la ou des personnalités transportées (ou identité du malade : Evasan) :

Name and title (or functions) of any VIPs on board (or identity of the patient: Evasan):

Nom et adresse du centre hospitalier en France (ou DOM-TOM) en cas d'Evasan :

Direction and references of the hospital in France:

Dossier maintenance d'équipements et/ou achat de matériels:

File about maintenance of equipments and/or buying of materials:

Type et nature des équipements à réparer (moteur, cockpit, etc...) à détailler :
Type and nature of equipments to repair (engine, cockpit, etc...) to detail:

Nom et référence de la compagnie devant effectuer cette maintenance (Dassault, Snecma...) ou
fournitures d'équipements et matériels techniques... :
Name and reference of the company in charge of the maintenance (Dassault, Snecma...) or/procurement of
equipments, materials, spare parts... :

Liste de l'armement et/ou des marchandises dangereuses transportées (avec numéro ONU):

List of arms (weapons) and/or dangerous goods transported on board (with UN number):

DESIGNATION MATERIEL - en clair	CODE UN	UNITE	QUANTITE	POIDS - kg

Dans le cadre d'un atterrissage en France Métropolitaine (ne concerne que les avions à réaction non militaires):

Appareil répondant aux normes du chapitre III relatives à la limitation des émissions sonores
(89/629/CEE du 4 décembre 1989) :

OUI :

NON :

Signature

Cachet de l'Ambassade
(Seal of the Embassy)
(obligatoire / necessary)

DESTINATAIRE:

Ministère des Affaires étrangères et européennes
Bureau des survols et des escales navales
37, quai d'Orsay
75007 PARIS SP 07
Tel : 01 33 17 80 52 01 43 17 97 50 / Fax : 01 43 17 93 09

ANNEXE II :
NOTIFICATION
D'UN SURVOL DU TERRITOIRE FRANCAIS COUVERT PAR
UNE AUTORISATION DIPLOMATIQUE PERMANENTE
 (avec ou sans escale)

 Overflight Notification

AMBASSADE :**Date :**

Nom du responsable du dossier :
 Numéro de téléphone :
 Numéro de télécopie :
 Référence de votre demande :

Type de l'appareil :

Type of aircraft

Immatriculation :

Registration

Indicatif d'appel radiophonique :

Radio call-sign

Nom et grade du commandant de bord et/ou de son remplaçant éventuel :

Name of aircraft Captain

Nombre de membres d'équipage :

Number of crew

Objet de la mission :

Purpose of Flight

Étapes de la mission :

Flight stages

-Aérodromes :

Airports

of departure	de départ initial :
of destination	de destination finale :
stopover(s)	d'escale(s) en France :
diversion	diversion et détournements éventuels :

Date(s) de la mission ou des différentes rotations :

Flights date

Indiquer si l'aéronef est équipé de capteurs de reconnaissance aérienne : OUI NON
Specify if the aircraft is equipped with Optical sensors or electronic cameras for air reconnaissance.
Si oui, précisez:

Nom, titre ou fonctions de la ou des personnalités transportées (ou identité du malade) :

Evasan) :

Name and title (or functions) of any VIPs on board (or identity of the patient: Evasan).

Nom et adresse du centre hospitalier en France (ou DOM-TOM) en cas d'Evasan :

Direction and references of the hospital in France.

Dossier maintenance d'équipements et/ou achat de matériels:

File about maintenance of equipments and/or buying of materials:

- Type et nature des équipements à réparer (moteur, cockpit, etc...) à détailler.
Type and nature of equipments to repair (engine, cockpit, etc...) to detail.
- Nom et référence de la compagnie devant effectuer cette maintenance (Dassault, Snecma...) ou fournitures d'équipements et matériels techniques...
Name and reference of the company in charge of the maintenance (Dassault, Snecma...) or furniture of equipments, materials, spare parts...

Liste de l'armement et/ou des marchandises dangereuses transportées (avec numéro ONU):

List of arms (weapons) and/or dangerous goods transported on board (with UN number):

DESIGNATION MATÉRIEL - en clair	CODE UN	UNITE	QUANTITE	POIDS - kg

Dans le cadre d'un atterrissage en France Métropolitaine (ne concerne que les avions à réaction non militaires):

Appareil répondant aux normes du chapitre III relatives à la limitation des émissions sonores (89/629/CEE du 4 décembre 1989) :

OUI :

NON :

Signature

Cachet de l'Ambassade
(Seal of the Embassy)
(obligatoire / necessary)

DESTINATAIRE:

Ministère des Affaires étrangères et européennes
Bureau des survols et des escales navales
37, quai d'Orsay
75007-PARIS SP 07
Tél: 01 43 17 80 52 - 01 43 17 97 50 / Fax: 01 43 17 93 09

ANNEXE III :**Avions subsoniques à réaction ne répondant pas aux normes du chapitre III.**

Avions certifiés « chapitre II », sur lesquels ne peut être installé aucun dispositif permettant d'atteindre les normes du chapitre III (Liste non exhaustive)

Fokker 28
Boeing 707 et 720
Bac 1-11
DC 8-61 à B-62
Tu 134
Tu 154 B
Ilyouchine 62
Ilyouchine 76
Ilyouchine 86

Avions certifiés « chapitre II » à l'origine, sur lesquels peut être installé un dispositif (hushkit) permettant d'atteindre les normes du chapitre III (à vérifier pour chaque cas)

B 727-100 et 200
B 737-100 et 200
DC 9-40 et 50
DC 8-63
Antonov 124.